

Commune de CHARVONNEX : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
<p>T</p> <p>G</p>	<p>Rivière de la Filière</p> <p>La rivière de la Filière présente un important pouvoir d'érosion de berges et de charriages. Elle est connue depuis longtemps pour ses crues brutales et dévastatrices. Pierre MOUGIN mentionnait 5 crues importantes en deux siècles (14/09/1733, août 1752, 30/07/1816, 14/06/1855, 27/09/1868). Depuis, le lit s'est abaissé localement de plusieurs mètres, ce qui a réduit notablement les débordements de la rivière. En revanche, les versants qui la bordent et dont la nature géologique des terrains est sensible (dépôts morainiques) sont largement déstabilisés par l'affouillement de berges.</p> <p>Par ailleurs, sur le territoire de la commune, le tracé de la rivière a beaucoup évolué en raison du remblaiement de plusieurs zones inondables pour l'installation de zones d'activités.</p> <p>Les berges en rive droite sont localement protégées par plusieurs ouvrages : au niveau des Tavernettes, ont été mis en place des enrochements sur une centaine de mètres et 3m de haut environ. Des seuils se situent sur la commune (dont un en amont de la ZA) depuis les années 1980 afin de limiter le surcreusement du lit de la rivière.</p> <p style="text-align: center;"><i>Cf. Photographies Charvonnex-EGT1 et OGT1</i></p> <p>Nota : un PZERN datant du 25/08/1989 concerne les abords (réf. 916/JL/NS) mais la topographie des lieux a beaucoup changé depuis. Il existe aussi une étude délimitant les zones exposées à des crues centennales : l'<u>Etude hydraulique générale de la Filière</u> (Réf. R36.1916.) réalisée par SOGREAH en novembre 1983.</p>	<p>Fort</p> <p>Moyen</p> <p>Fort</p>	<p>Lit majeur</p> <p>Berges</p>	<p>1</p> <p>2</p>
<p>T</p> <p>G</p>	<p>Ravin de Gosnel Viaduc</p> <p>Le ruisseau tend à creuser son lit au milieu des prés, déstabilisant peu à peu les terrains situés de part et d'autre et favorisant ainsi la création d'un thalweg localement très déstabilisé.</p> <p>Ses berges en rive gauche ont été renforcées par de petits murets en ciment (pour limiter les effets de l'affouillement).</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Charvonnex-EG1</i></p>	<p>Fort</p> <p>Fort</p>	<p>Thalweg boisé</p>	<p>3</p>

T G	Ruisseau de la Culaz Le ruisseau s'écoule localement dans de profonds thalwegs mais moins déstabilisés que ceux du ravin de Gosnel. Au-dessus de son busage, en amont du hameau, des pieux ont été mis en place pour éviter l'obstruction de la canalisation souterraine et les berges ont été renforcées par des murs en ciment.	Fort Fort	Thalweg boisé	4
T G	Thalweg du ruisseau de Talloires Le thalweg du ruisseau de Talloires s'encaisse profondément entre la route de Doucy et la voie ferrée.	Fort Fort Moyen	Thalweg boisé	5
H	Au Nord de la Culaz Une zone humide, résultant d'un ancien marais, est isolée au milieu des prés : elle se compose principalement de saules entourés de phragmites. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Prés	6
G	Versant à l'Ouest de Doucy Les pentes parfois fortes peuvent être déstabilisées, notamment après de fortes précipitations ou des travaux de terrassement, en raison de la nature géologique sensible des terrains.	Faible	Prés, bois	7
T G G	Ruisseaux de Copelle et des Fattes, et affluents Ces ruisseaux présentent les mêmes caractéristiques : leurs thalwegs tendent à s'enfoncer avec une déstabilisation progressive des berges favorisée par l'affouillement des eaux. Au-dessus, certains terrains pourraient être déstabilisés par le creusement progressif des thalwegs.	Fort Fort Faible	Thalweg boisé Prés	8 9
G	A l'Ouest de la RN 203, au Nord de la commune Le talus de plus forte pente pourrait connaître des instabilités notamment après des travaux de terrassements.	Faible	Prés	10

-	<p>Sur tout le territoire communal</p> <p>Le phénomène de ruissellement peut se révéler important après de fortes précipitations ou des orages.</p> <p>Après surcharge du réseau d'eaux pluviales, des ravinements, engravements de chemins et autres débordements de fossés collecteurs se sont déjà produits : exemple des orages de juin 1990, du 30/06/1993 et du 5/07/1993.</p> <p>Les secteurs concernés étaient principalement des champs au niveau de la Culaz, une fromagerie en aval de la RN203, la menuiserie du Reposoir, les hameaux de Lamboussy, les Romands, les Tavernettes, etc. Les phénomènes de ruissellement avaient été aggravés par les pratiques culturales (cultures de maïs dans le sens de la pente) et l'obstruction de fossés collecteurs. Quelques travaux localisés ont été réalisés depuis.</p> <p>Une surveillance communale du réseau de fossés collecteurs est exercée une à 2 fois par an.</p> <p><i>Cf. Rapports RTM n°720/JL/EB du 20/07/1993, n°818/AE/NS du 30/07/1990</i></p> <p>Ce phénomène très diffus n'a pas été cartographié.</p>	Diffus	-	-
---	---	--------	---	---